

La facturation des frais de participation des personnes protégées

Cette formation s'adresse aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM), aux personnels administratifs et comptables des services mandataires, ainsi qu'à toute personne en charge du calcul et de la facturation des frais liés à une mesure de protection juridique.

Elle vise à donner aux participants une maîtrise complète et opérationnelle du dispositif de participation financière des personnes protégées, dans un cadre réglementaire régulièrement remanié.

Le programme aborde successivement : le principe légal de la participation financière et ses exonérations, la constitution de l'assiette des ressources, le calcul du coût de la mesure à partir des indicateurs réglementaires, puis le calcul de la participation financière elle-même selon le barème par tranches en vigueur. La formation se conclut par un point sur la responsabilité du mandataire, la déductibilité fiscale des frais de tutelle, et des repères méthodologiques pour structurer un process interne de facturation.



PROFIL DU STAGIAIRE

Les MJPM et professionnels de la protection juridique des majeurs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le mode facturation et pouvoir l'expliquer aux tiers (majeurs protégés, familles, juges des contentieux de la protection, ...).
- Comprendre le calcul des frais de gestion et l'application du décret relatif aux modes de participation des personnes protégées au financement de leur mesure.
- Développer une procédure de facturation et la mettre à jour.
- Accompagner une équipe dans la procédure et mise en place d'une veille.

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Prérequis : Connaître le droit tutélaire

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- Éléments de contexte
- Les évolutions législatives

• Partie 1 : Le principe des frais de participation

- Cas général
- Exonération
- Les indemnités complémentaires
- Le Mandat Ad Hoc et le Mandat de Protection Future

• Partie 2 : L'assiette des ressources

- Bénéfices ou revenus brut imposables
- Produits et plus-values
- Revenus perçus hors de France
- Les biens non productifs de revenus

• Partie 3 : Le coût de la mesure de protection

- Les différents indicateurs
- Le coût de la mesure

• Partie 4 : La participation de la personne protégée

- Calcul de la participation
- Prélèvement et application

• Partie 5 : La responsabilité du MJPM

• Partie 6 : Établir un process de facturation

- Pourquoi établir un process de facturation ?
- Exemple de process.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



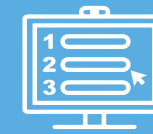
Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation